Bulletin **mensuel**

MAI 2016

- L'industrie de la construction assujettie à la loi R-20 évolue à un niveau qui n'avait pas été observé depuis les 18 derniers mois. Un volume de **145,9 millions d'heures travaillées** en termes désaisonnalisés et annualisés a été comptabilisé, en hausse de 1,8 % comparativement à avril. Tous les secteurs sont en hausse sauf le résidentiel qui demeure stable.
- En termes bruts, 12,1 millions d'heures ont été compilées (+3,7 %) et plus de 105 000 travailleurs ont été actifs sur les chantiers du Québec en mai.

GRAPHIQUE 1. **ENSEMBLE DES SECTEURS**
Heures travaillées en millions

LES SECTEURS

- Le secteur ***génie civil et voirie*** augmente de 1,3 % avec 29,0 millions d'heures travaillées en termes annualisés en mai. Le sous-secteur des routes et des infrastructures demeure stable (-0,5 %), suite à une hausse marquée en avril. Par contre, celui des lignes électriques reprend de la vigueur (+5,8 %), de même que celui des centrales électriques (+17,1 %).
- Le secteur ***industriel*** enregistre une poussée de 10,8 % et totalise 11,8 millions d'heures en termes annualisés. Seules trois régions sur dix sont en baisse comparativement à l'année dernière.
- Le secteur ***institutionnel et commercial*** gagne 1,4 % et enregistre 78,3 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Les régions du Grand Montréal et de Québec sont en croissance.
- Le secteur ***résidentiel*** est stable (-0,1 %) et se situe à 26,8 millions d'heures travaillées en termes annualisés en mai.

Heures travaillées en millions
Données désaisonnalisées et annualisées

GRAPHIQUE 2. **GÉNIE CIVIL ET VOIRIE**

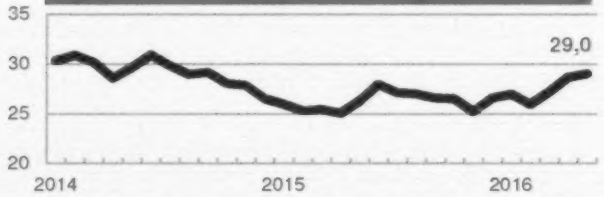

GRAPHIQUE 3. **INDUSTRIEL**

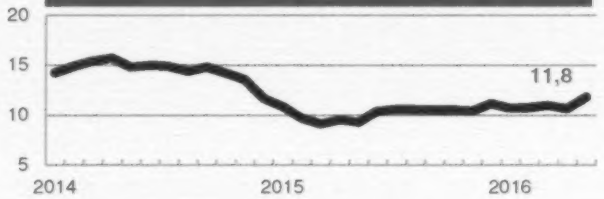

GRAPHIQUE 4. **INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL**

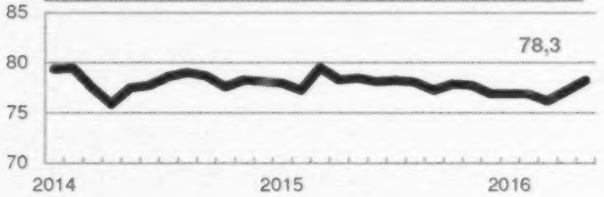

GRAPHIQUE 5. **RÉSIDENTIEL**

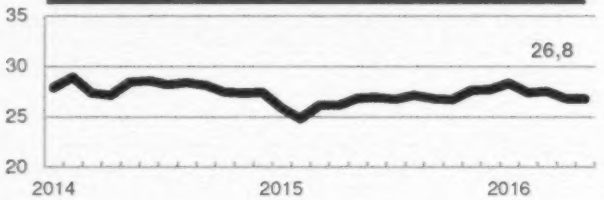

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Les données portent sur les salariés et les employeurs assujettis à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20). Elles ne concernent que les travaux couverts par la loi, soit environ les deux tiers des travaux de construction, selon les estimations de la CCQ.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction de la recherche et de la documentation par téléphone au 514-341-7740 (poste 6564), par courriel à etudeseconomiques@ccq.org ou consulter notre site internet www.ccq.org.